

1977

La Société Elizabeth Fry de Montréal (fondée en 1977)

Vers la réinsertion sociale des femmes

Par Nathalie Duhamel

In Ces femmes qui ont bâti Montréal, Éditions du Remue-ménage, 1992 : 458-460.

Dehors c'est gris. Les néons sont allumés. Une rose repose au centre de la table, dans un verre de plastique, maintenue droite grâce au léger papier de soie vert enroulé autour de la tige.

Elles arrivent. L'air bouge. Les feuilles sur la table s'agitent. Elles se dirigent vers la cafetière, offrent, préparent des breuvages. Un peu de réconfort. Attendre, la poudre brune se dissout dans l'eau bouillante, puis ajouter le succédané de lait, brasser. Un café bien chaud.

Je ferme soigneusement la porte du couloir, vitré. Pendant quelques heures, nous pourrions recréer un autre lieu, un autre univers. C'est ce que j'aimerais. Mais l'espace, le lieu s'impose. Il est très réel¹.»

Depuis 1977, la Société Elizabeth Fry de Montréal vient en aide aux femmes qui, un jour dans leur vie, sont confrontées à la justice pénale. Grâce au travail soutenu de son équipe de professionnelles et au dévouement de nombreuses bénévoles, la Société assiste les femmes déterminées à s'en sortir mais incapables d'y parvenir seules.

Ces femmes sont issues en majorité de milieux défavorisés et plus de la moitié d'entre elles ont des problèmes de polytoxicomanie. Près de 88% des femmes incarcérées ont déjà été victimes d'actes de violence : viol, inceste, violence physique à l'enfance et violence conjugale (selon les statistiques de la prison Tanguay). Elles sont sous-scolarisées et n'ont aucune formation professionnelle. Souffrant d'insécurité, elles ont de la difficulté à s'affirmer de façon positive et constructive.

La participation de bénévoles est indispensable au bon fonctionnement de l'organisme. Chaque année, plus de cinquante bénévoles de Montréal participent activement à nos programmes d'aide. Ce sont des femmes de tous les âges, de toutes professions et de toute scolarité. Leur point commun? Elles vivent à Montréal et leur contribution témoigne de la vitalité de l'action communautaire de notre ville.

La Société Elizabeth Fry de Montréal est une corporation sans but lucratif, régie par un conseil d'administration composé de treize personnes, toutes bénévoles, dont les expériences professionnelles touchent à différents domaines d'activités.

Qui était Elizabeth Fry?

Elizabeth Fry est née en Angleterre, en 1780, dans une famille de Quakers riches et influents. Fidèle à la tradition quaker, elle se dépensait beaucoup pour les pauvres et les malades. En 1813, au cours d'une visite à la prison des femmes de Newgate, Elizabeth constate

que ces femmes, très démunies, ont un urgent besoin de conseils et de soutien. Quelque 400 femmes et 50 enfants sont entassés dans quatre pièces sans installations sanitaires, ni chauffage ni lits. Elizabeth Fry fonde alors une école et fait travailler ces femmes afin qu'elles puissent disposer d'un peu d'argent au moment de leur libération. L'autonomie financière acquise par le travail allait permettre à ces femmes d'échapper à la mendicité et au vol. En 1817, elle formule, auprès d'un comité parlementaire des Communes, des recommandations dont l'objet était d'humaniser le système carcéral. Cette femme fait plus pour la réforme des prisons que quiconque à son époque et ses recommandations sont non seulement implantées en Angleterre mais aussi en France, en Prusse et en Russie.

La Société Elizabeth Fry intervient à différentes étapes dans le processus de la réinsertion sociale. Les types de services qu'elle offre permettent à ses professionnelles et à ses bénévoles d'être présentes du début à la fin du processus pénal. Que ce soit à la cour, en prison ou en maison de transition, ces bénévoles sont présentes là où il n'y a personne pour aider les femmes en difficulté. Des bénévoles offrent également un service d'assistance parajudiciaire aux femmes qui se présentent au palais de justice de Montréal et à celui de Longueuil. Quelque 500 femmes reçoivent ainsi de l'aide chaque année.

La Société Elizabeth Fry de Montréal propose un atelier de cinq semaines aux femmes de la prison Tanguay afin de les préparer au marché du travail et la Société met également à leur disposition un atelier de 45 heures afin de les aider à trouver, au moment de leur libération, les ressources nécessaires pour régler leurs problèmes de santé, de sexualité, de toxicomanie, de budget et d'organisation personnelle.

Dans le but d'offrir une alternative à l'incarcération, des conseillères professionnelles, assistées de bénévoles, aident les femmes accusées de vol à l'étalage à identifier les problèmes liés à ce type de délit grâce à du *counselling* individuel ou de groupe. Ce service est disponible dans toutes les cours municipales de la région de Montréal.

Fondée en 1980, la Maison Thérèse-Casgrain, seule maison de transition pour femmes située à Montréal, peut accueillir jusqu'à vingt femmes pour des séjours d'une durée de trois mois à un an. Les résidentes y sont dirigées principalement par la prison Tanguay et, à l'occasion, par la cour. Depuis son ouverture en 1980, la Maison Thérèse-Casgrain a déjà accueilli plus de 600 femmes provenant des quatre coins du Québec.

Ce n'est pas un hasard si les nombreux services, de présence à la cour, de thérapie et d'hébergement de la Société Elizabeth Fry sont concentrés à Montréal, puisque c'est ici que se trouve la prison Tanguay. Mais après seize années d'activité, la Société étend maintenant sa mission au-delà de Montréal. Depuis septembre 1993 en effet, elle est devenue la Société Elizabeth Fry du Québec.

¹ Natalie Boisseau, «Écrire l'incarcération. Entre les murs, entre les lignes», Société Elizabeth Fry de Montréal, textes présentés à la 3^e Foire internationale du livre féministe, Montréal, juin 1988.